



Coupes Régionales 2021-2022

Les Coupes Centre-Val de Loire 2021-2022 approchent à grands pas ! Découvrez les dates des premiers matchs de Coupes ainsi que les dates butoirs pour s'engager dans les compétitions !

COUPE SENIORS

1er tour : 5 septembre 2021

Date limite d'engagement : 25 août 2021

COUPE U18

1er tour : 16 octobre 2021

Date limite d'engagement : 30 septembre 2021

COUPE SENIORS F

1er tour : 3 octobre 2021

Date limite d'engagement : 18 septembre 2021

COUPE U18F

1er tour : 21 novembre 2021

Date limite d'engagement : 3 novembre 2021

Coupes Nationales 2021-2022

COUPE DE FRANCE

Les clubs amateurs de la Région Centre-Val de Loire vont entrer en lice à partir du 29 août.

La Finale se déroulera le 8 mai 2022.

Découvrez les dates de la Coupe de Tous les Possibles !

- Tour préliminaire : 29 août 2021
- 1er tour : 29 août et 5 septembre 2021
- 2ème tour : 5 et 12 septembre 2021
- 3ème tour : 19 septembre 2021 (entrée National 3)
- 4ème tour : 3 octobre 2021 (entrée National 2)
- 5ème tour : 17 octobre 2021 (entrée National 1)
- 6ème tour : 31 octobre 2021

Nombre d'engagés en
Ligue Centre-Val de Loire de Football



18 clubs Nationaux

67 clubs Régionaux

159 clubs Départementaux



COUPE DE FRANCE

- 7ème tour : 13 novembre 2021 (entrée Ligue 2)
- 8ème tour : 27 novembre 2021
- 32e de finale : 18 décembre 2021 (entrée Ligue 1)
- 16e de finale : 2 et 3 janvier 2022
- 8e de finale : 29 janvier 2022
- 1/4 de finale : 8 et 9 février 2022
- 1/2 finale : 1er et 2 mars 2022
- Finale : 8 mai 2022

Les inscriptions à la Coupe Gambardella Crédit Agricole sont également terminées. Au total, 68 clubs se sont engagés pour la saison 2021/2022. Les 4 équipes nationales de notre Ligue feront leur apparition au premier tour fédéral de la Coupe.

Pour la Coupe de France Féminine 2021/2022, 24 clubs se sont engagés dont 17 équipes régionales et 7 départementales.

Pour la Coupe Nationale Futsal, les inscriptions ne sont pas encore clôturées, les clubs ont jusqu'au mercredi 15 septembre 2021.



FestiFoot

Après une année compliquée, l'événement de foot de la rentrée revient enfin !

L'édition 2021 de FestiFoot aura lieu le **11 et 12 septembre 2021**

sur les installations du CTR de Châteauroux.

L'événement accueillera environ une soixantaine d'équipes des catégories U13 et U15 masculines et féminines ainsi que des structures de sport adapté lors de ce week-end de fête autour du football !

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :

Foot à 8 / Sensibilisation à l'arbitrage / Golf Foot / Fit Foot / Futsal / Beach Soccer / Foot en Marchant



LE PROGRAMME

SAMEDI ET DIMANCHE

Samedi
U13 et U13F

- 9h-9h30 : Arrivée des équipes
- 9h45 : Briefing aux équipes
- 10h00 : Début des activités
- 12h15 et 13h : Pause déjeuner
- 16h40 : Fin des activités
- 17h00 : Remise des récompenses
- 17h30 : Retour des équipes

Dimanche
U15 et U15F



pass COVID-19
sanitaire



Pour assister et participer à l'événement, toutes personnes majeures devra présenter un **Pass Sanitaire**.
Le port du **masque** sera obligatoire au sein du Centre Technique Régional.

Mesures sanitaires pour les compétitions

LE PASS SANITAIRE, C'EST QUOI ?

- Attestation de vaccination complète
- Test PCR ou antigénique de moins de 72h
- Test RT-PCR POSITIF plus de 11j et moins de 6 mois
- Certificat de contre-indication à la vaccination
- Auto-test validé par un professionnel de santé

LE CONTRÔLE DU PASS SANITAIRE

Il se fait en scannant le QR code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications «TousAntiCovid Verif» ou «TAC Verif».

Le contrôle est effectué par le référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant.

LE PORT DU MASQUE

Les collectivités locales ou autorités préfectorales, en fonction de la situation sanitaire locale, peuvent être amenées à imposer le port du masque.

LES ANIMATIONS ET PROTOCOLES D'AVANT MATCH

Les animations d'avant match, à la mi-temps et d'après match, sont à proscrire.

Les protocoles d'avant match sont interdits.

LES ACTEURS DE LA RENCONTRE (ARBITRES - DIRIGEANTS - JOUEURS)

Seules les personnes ayant une mission essentielle à l'organisation de la rencontre et munies du Pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la Zone vestiaires.

Délégués - observateurs : Pass Sanitaire obligatoire et port du masque

LES SPECTATEURS

Le contrôle du Pass Sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (arrêté d'ouverture au public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.

BUVETTE ET RESTAURATION

Les buvettes sont autorisées sous réserve du respect des règles de base applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation, et boissons individuelles). Le règlement qui s'applique est celui des hôtels, cadrés, restaurants (HCR).

LE REPORT D'UNE RENCONTRE NE PEUT ÊTRE ENVISAGÉ QUE DANS LES 2 CAS CI-DESSOUS :

1. A partir de 4 nouveaux cas positifs dans le club sur 7 jours glissants (en Championnat Futsal, à partir de 3 cas positifs).

2. L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Coupe de France : aucun report autorisé. L'équipe est sortie de la compétition.

Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels.